

À : Monsieur Mathieu Giroux, coordonnateur du secrétariat à la commission

De : Marie-France Bélanger, directrice du développement

Date : 24 juillet 2024

Objet : Projet de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac – Réponses aux questions complémentaires – DQ22

- a. À quel moment de l'année s'effectue la cueillette des myes communes par les gens de Tadoussac dans ce secteur ? veuillez être le plus précis possible.

Réponse : Les habitants de Tadoussac et des alentours font la récolte des myes communes selon le calendrier que le ministère de Pêches et Océans établi [Cueillette de mollusques \(dfo-mpo.gc.ca\)](https://www.dfo-mpo.gc.ca) Normalement la cueillette se fait du 1^{er} mars au 1^{er} juin. Toutefois les zones peuvent être fermées si la qualité de l'eau est mauvaise, ou rouvrir à l'automne si les conditions sont gagnantes. Cette carte (lien ci-haut) donne en temps réel les zones ouvertes, mais ne précise pas les dates.

- b. On peut lire que les cueilleurs de myes empruntent 'un des sentiers menant à la caye' à Edgar. Combien y a-t-il de sentiers pouvant être utilisés par les cueilleurs pour accéder en véhicule hors route à ce site ? Où sont-ils situés ?

Réponse : Le seul sentier est celui qui existe déjà, tel que décrit dans le document PR3 à la page 33, connu sous le nom de Sentier de la caye à Edgar. Il est important de préciser que les adeptes de véhicules hors route peuvent aller aux myes par la plage lorsque la marée est basse, en passant par la pointe Rouge par exemple. S'il existe d'autre accès ou sentier, nous ne sommes pas en mesure de les identifier et de les situer sur une carte.

